

bioMérieux SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2013**

Diagnostic Révision Conseil

112, rue Garibaldi
69006 Lyon

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2013

BioMérieux SA
Marcy l'Etoile

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société bioMérieux SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.10 et 15.1 de l'annexe aux comptes annuels qui exposent le changement de méthode comptable suite à l'adoption de la méthode préférentielle en matière de comptabilisation des engagements de retraite.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué en note n°2.4 de l'annexe aux comptes annuels, votre société déprécie les titres de participation, dont la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et données retenues par votre société pour l'évaluation de ces titres, revoir les calculs effectués et procéder à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Comme indiqué en note n°1.3 de l'annexe aux comptes annuels, dans le cadre de l'opération de fusion avec la société AES Chemunex intervenue sur l'exercice, votre société a enregistré en immobilisations incorporelles un mali technique de 128,9 millions d'euros. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable de cette opération et avons apprécié la cohérence de l'affectation de ce mali aux actifs sous-jacents donnée en notes n°1.3 et n°3 de l'annexe. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable de la dépréciation du mali enregistrée en fin d'exercice en fonction de la valeur actuelle de ces actifs sous-jacents.
- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les notes 2.10 et 15.1 de l'annexe aux comptes annuels exposent le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

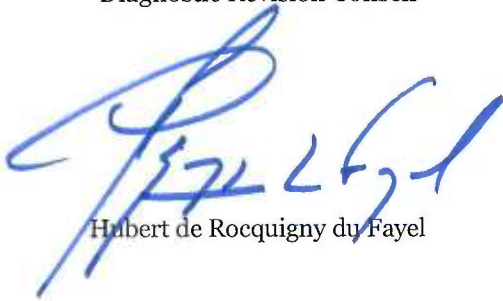
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lyon, le 25 mars 2014

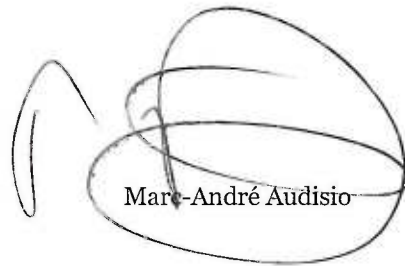
Les commissaires aux comptes

Diagnostic Révision Conseil



Hubert de Rocquigny du Fayel

ERNST & YOUNG et Autres



Marc-André Audisio

bioMérieux SA

COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DECEMBRE 2013

bioMérieux SA
COMPTE DE RESULTAT

<i>En millions d'euros</i>	Jan 13 - Dec 13 12 mois	Jan 12 - Dec 12 12 mois
VENTES MARCHANDISES & PRODUITS FINIS	790,3	699,4
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	90,7	83,2
CHIFFRE D'AFFAIRES (note 21)	881,0	782,6
PRODUCTION STOCKEE (ENCOURS + PDS FINIS)	15,1	2,1
PRODUCTION IMMOBILISEE	4,6	4,2
PRODUCTION ACTIVE	900,7	788,9
ACHATS	-319,8	-284,8
VARIATIONS STOCKS M.P./INSTRUMENTS	-7,4	3,2
SERVICES EXTERIEURS	-207,4	-189,4
VALEUR AJOUTEE	366,1	317,9
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	-16,4	-12,8
SALAIRES ET CHARGES (note 22)	-246,5	-215,9
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	103,2	89,2
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-38,6	-34,5
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	-30,1	-36,4
RESULTAT D'EXPLOITATION	34,6	18,3
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (note 25)	-2,8	-3,5
PRODUITS ET CHARGES DES PARTICIPATIONS	75,4	137,4
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	107,3	152,2
RESULTAT EXCEPTIONNEL (note 27)	-4,1	-3,2
PARTICIPATION DES SALAIRES	0,0	0,0
IMPOT SUR LES BENEFICES (note 28)	6,6	13,2
BENEFICE NET	109,7	162,2
RESULTAT PAR ACTION (a)	2,78	4,11

(a) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action

BILAN bioMérieux S.A.

ACTIF <i>(en millions d'Euros)</i>	NET 31/12/2013	NET 31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	198,3	239,2
. Immobilisations corporelles (note 4)	186,9	161,4
. Participations & créances rattachées (note 5)	223,7	278,5
. Autres immobilisations financières (note 5)	10,4	2,3
TOTAL	619,3	681,4
ACTIF CIRCULANT		
. Stocks et en-cours (note 6)	125,3	109,2
. Clients et comptes rattachés (note 7)	238,6	229,4
. Autres créances d'exploitation (note 8)	17,9	23,7
. Créances hors exploitation (note 8)	43,9	35,5
. Disponibilités & cash pooling (note 10)	464,5	67,9
TOTAL	890,2	465,7
CH.A REPARTIR S/PLUS. EXERCICES	0,9	0,0
PRIME DE RBT DES OBLIGATIONS	2,3	0,0
ECART DE CONVERSION ACTIF (note 12)	9,2	4,8
TOTAL ACTIF	1 521,9	1 151,9
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES (note 13.2)		
. Capital (note 13.1)	12,0	12,0
. Primes	63,5	63,5
. Réserves	611,9	499,4
. Prov. règlementées et subventions (note 14)	38,4	35,8
. Résultat de l'exercice	109,7	162,2
TOTAL	835,6	772,9
PROVISIONS (note 15)	34,6	17,4
DETTES		
. Emprunts & dettes financières (note 16)	402,7	113,1
. Fournisseurs & comptes rattachés (note 17)	125,0	127,7
. Autres dettes d'exploitation (note 17)	106,0	98,2
. Dettes hors exploitation (note 17)	16,4	21,9
TOTAL	650,1	360,9
ECART DE CONVERSION PASSIF (note 18)	1,6	0,7
TOTAL PASSIF	1 521,9	1 151,9

bioMérieux SA

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

<i>En millions d'euros</i>	Jan 13 - Déc 13 12 mois	Jan 12 - Déc 12 12 mois
Résultat net	109,7	162,2
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	51,6	46,5
Résultat sur opérations en capital	0,3	-0,5
Mali de fusion	0,0	-0,1
Capacité d'autofinancement	161,6	208,1
Augmentation des stocks	-7,8	-5,4
Diminution des créances clients	11,3	6,3
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	-8,7	-0,4
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	-5,2	0,5
Augmentation de la créance nette d'impôt	-7,9	-9,8
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	1,3	-1,4
Variation totale du besoin en fonds de roulement	-11,8	-10,7
Flux liés à l'activité	149,7	197,4
Investissements industriels	-56,7	-43,6
Cessions d'immobilisations industrielles	2,8	5,8
Variation de la dette sur immobilisations	-6,2	6,1
Titres de participations	-1,9 (1)	-33,3 (2)
Variation des autres immobilisations financières	32,9 (3)	-36,0 (4)
Flux liés aux activités d'investissement	-29,2	-101,0
Distribution de dividendes	-38,6 (5)	-38,6
Fonds propres	-38,6	-38,6
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET (HORS INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DE CHANGE)	81,9	57,8

ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

Endettement net à l'ouverture	45,2	83,2
Endettement net apporté par les fusions	-28,7	16,4
Incidence des fluctuations de change	2,2	0,8
Variation de l'endettement net :	-80,5	-55,2
- Endettement confirmé	291,7	7,2
- Disponibilités et autres concours bancaires courants	-373,6	-65,0
- Dépréciation cash pooling	1,4	2,6
Endettement net à la clôture (note 16.2)	-61,8	45,2

(1) Dont complément prix AB Biodisk 1 M€

(2) Dont augmentation de capital bioMérieux Chine 20 M€, acquisition titres Quanterix 11,8 M€, Titres AdiaGene 0,9 M€

(3) Dont variation du dividende à recevoir ABG Stella 30,9 M€

(4) Dont dividendes à recevoir ABG Stella 30,9 M€ et prêt long terme Brésil 9,9 M€

(5) Distribution de dividendes selon l'Assemblée Générale du 29 mai 2013

1. FAITS MARQUANTS	7
1.1 TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES IMMOBILISES.....	7
1.2 FINANCEMENT	7
1.3 FUSION.....	8
1.4 DIVERS.....	8
2. NOTES & PRINCIPES COMPTABLES.....	9
2.1 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9
2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9
2.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
2.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	10
2.5 STOCKS.....	10
2.6 CREANCES	10
2.7 CASH POOL	10
2.8 DISPONIBILITES	10
2.9 PROVISIONS.....	11
2.10 INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	11
2.11 IMPOTS.....	11
2.12 ECARTS DE CONVERSION	11
2.13 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	11
2.14 DIVIDENDES RECUS.....	12
2.15 TRANSFERTS DE CHARGES	12
2.16 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	12
2.17 RESULTAT PAR ACTION	12
2.18 INSTRUMENTS FINANCIERS	12
2.19 TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	12
2.20 GROUPE DE CONSOLIDATION.....	13
2.21 INTEGRATION FISCALE.....	13
3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14
5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
5.1 FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2013	15
6. STOCKS ET EN-COURS	18
7. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	18
7.1 CREANCES RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE L'ACTIF.....	18
8. AUTRES CREANCES	18
8.1 DETAIL DES CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	19
9. ECHEANCES DES CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	19
10. DISPONIBILITES.....	19
10.1 PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	20
11. EVALUATION DES ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT.....	21
12. ECARTS DE CONVERSION ACTIF.....	21
13. CAPITAUX PROPRES	21
13.1 CAPITAL SOCIAL.....	21

13.2	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	22
14.	PROVISIONS REGLEMENTEES	22
15.	PROVISIONS	23
15.1	PROVISIONS POUR RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES	24
15.2	PROVISIONS POUR LITIGES	24
16.	ENDETTEMENT NET	25
16.1	REFINANCEMENT DE LA DETTE	25
16.2	ECHEANCIER DE LA DETTE NETTE	25
17.	FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	26
17.1	DETTES RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	26
17.2	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26
17.3	ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	26
17.4	DETAIL DES CHARGES A PAYER	27
18.	ECART DE CONVERSION-PASSIF	27
19.	POSTES DU BILAN CONCERNANT DES ENTREPRISES LIEES	27
20.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	28
20.1	ENGAGEMENTS DONNES	28
20.2	ENGAGEMENTS REÇUS	28
20.3	INSTRUMENTS DE COUVERTURE	28
20.3.1	RISQUE DE CHANGE	28
20.3.2	RISQUE DE TAUX	29
20.4	INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL	30
20.5	ENGAGEMENTS ET OPERATIONS HORS BILAN SIGNIFICATIVES	30
20.5.1	ENGAGEMENTS	30
20.5.2	AUTRES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN	31
20.6	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	31
21.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	32
21.1	CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES	32
22.	FRAIS DE PERSONNEL	33
22.1	REPARTITION DE L'EFFECTIF	33
23.	REMUNERATION ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION	33
24.	FRAIS DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	34
25.	FRAIS FINANCIERS NETS	34
25.1	DETAIL DES FRAIS FINANCIERS NETS	34
25.2	ECARTS DE CHANGE	34
26.	ENTREPRISES LIEES : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	35
27.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	35
28.	RESULTAT ET IMPÔT	35
28.1	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	35
28.2	RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	36
28.3	EVOLUTION DE LA CHARGE FISCALE FUTURE	36

1. FAITS MARQUANTS

1.1 TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES IMMOBILISES

En 2013, bioMérieux SA a libéré les trois derniers quarts du capital de Mérieux Université pour un montant de 0,3 M€. En décembre 2013, bioMérieux SA a participé à l'augmentation de capital de cette société pour un montant de 0,4 M€ dont 0,2 M€ reste encore à libérer au 31 décembre 2013. Au terme de cette opération bioMérieux SA détient une participation de 0,8 M€ représentant 40% du capital de cette société.

Pour tenir compte de la perte d'un montant de 1 M€ enregistrée par Mérieux Université sur l'année 2013, les titres Mérieux Université ont été dépréciés pour 0,4 M€.

La société a procédé à des rachats de titres Adiagène à des minoritaires. Cette opération, qui s'est matérialisée par l'achat de 2 880 titres pour un montant de 0,4 M€, permet à la société de détenir 16 297 titres, soit 99,4% du capital d'Adiagène.

En Novembre 2013, la filiale bioMérieux Espagne a absorbé la société AES CHEMUNEX Espagne dont les titres étaient détenus par bioMérieux SA. Cette opération n'a eu aucun impact sur le résultat de bioMérieux SA.

Les titres bioMérieux Argentine enregistrés pour une valeur de 5,4 M€ ont supporté en 2013 une dépréciation complémentaire de 1,9 M€. Au 31 décembre 2013 la dépréciation totale de ces titres s'élève à 2,6 M€.

La dépréciation des titres bioMérieux Grèce, d'un montant de 4,1 M€ fin 2012, a été reprise en globalité sur l'exercice 2013 en raison de l'amélioration de la situation financière de cette filiale.

Les titres Knome ont enregistré une dépréciation complémentaire de 2,3 M€ au 31 décembre 2013 et sont maintenant dépréciés à 100%.

Dans le cadre du litige portant sur la clause de complément de prix, la société a versé une indemnité d'un montant de 1 M€ pour l'acquisition des titres de la société AB bioMérieux. Ces titres, d'une valeur de 69,7 M€, ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 3 M€ sur l'exercice 2013 portant cette dernière à 48,2 M€.

La société a réalisé un apport en numéraire de 0,1 M€ dans la société Amorçage Technologique Investissement (ATI) au titre de sa souscription au capital dans le cadre de la constitution de cette dernière. La société s'est par ailleurs engagée à répondre à de nouveaux appels de fonds à concurrence d'un montant de 0,9 M€. ATI est un fonds finançant la création et les premières étapes du lancement de sociétés innovantes dans les secteurs technologiques prioritaires, tels que définis dans le cadre de la stratégie nationale de recherche et d'innovation de l'Etat Français.

1.2 FINANCEMENT

Afin de financer l'achat de la société américaine BioFire par sa filiale bioMérieux Inc, bioMérieux SA a lancé la souscription d'un emprunt obligataire d'un montant de 300 M€ sur une durée de 7 ans avec une prime d'émission de 2,3 M€. Cet emprunt donnera lieu au paiement d'un coupon annuel de 2,875% et a engendré 0,9 M€ de frais d'émission qui seront étalés sur la durée de l'emprunt.

Dans ce contexte, plusieurs opérations de couverture ont été mises en place entre Juillet et Décembre 2013. Ces couvertures ont engendré le versement de deux primes, l'une de 5,6 M€ qui ne sera constatée en charge que lors de l'exercice de l'option et qui concerne une prime sur option de change couvrant le prêt octroyé à bioMérieux Inc en janvier 2014, l'autre de 2,2 M€ répartie sur 5 ans et s'inscrivant dans un programme de couverture en cap et en floor pour un montant de 150 M€ visant à couvrir un risque relatif à l'emprunt obligataire après prise en compte des instruments dérivés de taux.

Indépendamment de l'acquisition de bioFire, la société a contracté en juillet une nouvelle ligne d'emprunt syndiqué pour un montant de 150 M€. Cet emprunt qui a été résilié en fin d'exercice a donné lieu au versement de commissions bancaires pour 0,3 M€.

1.3 FUSION

bioMérieux SA a absorbé la société AES Chemunex par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2013 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Cette opération a généré la reprise des malis techniques constatés lors des fusions avec les sociétés Skiva et AES Laboratoire Groupe pour des montants respectifs de 10,1 M€ et 168,2 M€ et la constatation d'un mali technique de fusion d'un montant de 128,9 M€ comptabilisé en immobilisations incorporelles.

Ce mali qui a pour sous-jacents des plus-values latentes sur :

- fonds de commerce pour 111 M€,
- technologies pour 12,5 M€,
- portefeuille clients pour 5,4 M€,

a été déprécié à concurrence de 1,5 M€ afin de tenir compte de l'amortissement des sous-jacents qui lui sont rattachés (propriété industrielle et clients).

1.4 DIVERS

L'année 2013 a été marquée par des problèmes de rupture d'approvisionnement principalement sur les gammes BacT/Alert et Vidas, ainsi que sur certaines PPM. L'activité a ainsi été impactée par ces problèmes de « back orders » qui ont par ailleurs engendré des surcoûts au niveau des charges de distribution, tous les moyens ayant été utilisés pour minimiser les retards de livraison.

A contrario, la mise en place fin août d'un entrepôt sous douane à l'IDC va permettre de réaliser des économies substantielles sur les importations de BacT/Alert destinées à être réexpédiées en dehors de la CEE. Les dernières références BacT/Alert ont été basculées en entrepôt sous douane depuis le mois de septembre et le gain sur l'année 2013 représente environ 0,1 M€ sur 4 mois.

A noter également le lancement prometteur de Vidas 3 avec près de 200 instruments installés en seulement 6 mois, depuis son marquage CE : 39 instruments ont été placés et 160 instruments ont été vendus dont 105 aux filiales.

Le 28 novembre 2013, bioMérieux a annoncé la fin de sa collaboration avec Biocartis pour le développement et la commercialisation d'un système intégré de biologie moléculaire. Renonçant à ses droits relatifs à la technologie de Biocartis, notamment dans le domaine de la biologie moléculaire, la société en a déprécié la valeur nette comptable et une charge de 2,3 M€ a été comptabilisée en éléments exceptionnels dans les comptes sociaux 2013, sans impact sur la génération de trésorerie de la Société. bioMérieux reste, par ailleurs, actionnaire de Biocartis.

Certains sites, notamment Marcy-l'Etoile et Craponne, sont proches de la saturation. Aussi, afin d'accompagner l'évolution de bioMérieux, il a été décidé de construire deux nouveaux bâtiments, à proximité immédiate du site de Marcy. Cette extension du site actuel de Marcy accueillera notamment le siège mondial de bioMérieux. La livraison du premier bâtiment est prévue pour le premier semestre 2016. A cet égard, l'achat en 2013 du nouveau terrain à Marcy-l'étoile a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation pour 6,1 M€.

Par ailleurs, l'amélioration de la situation financière de bioMérieux Grèce a permis en 2013 la reprise de la dépréciation de la créance client pour 5 M€. Suite à la dégradation de la situation économique en Argentine et au fort accroissement des créances échues vis-à-vis de la filiale, une dépréciation des créances de bioMérieux Argentine a été comptabilisée pour 3,2 M€.

2. NOTES & PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999.

2.1 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans les capitaux propres. L'entreprise a choisi d'échelonner sur plusieurs exercices une subvention finançant une immobilisation amortissable. La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets et licences amortis principalement sur une durée de 5 ans et des logiciels informatiques, amortis sur 3 à 6 ans selon leur durée probable d'utilisation (sauf l'ERP qui est amorti sur une durée de 10 ans).

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles acquises moyennant le paiement de redevances indexées sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise en fonction d'une estimation des redevances qui seront versées pendant la période contractuelle. Cette estimation est ensuite ajustée en fonction des redevances effectivement versées.

Les malis techniques issus d'opérations de TUP / fusions figurent en immobilisations incorporelles. Ils font l'objet de tests de dépréciation annuels en fonction de l'évaluation des actifs sous-jacents auxquels ils sont affectés. Une dépréciation du mali est enregistrée lorsque la valeur actuelle d'un ou plusieurs actifs sous-jacents devient inférieure à la valeur comptable du ou des actifs précités, majorée de la quote-part de mali affectée.

2.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au règlement sur les actifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

**Instruments placés ou utilisés en interne*

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.